

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

Nécrologie. Fernand Faure (1853-1929)

Journal de la société statistique de Paris, tome 71 (1930), p. 108-109

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1930__71__108_0

© Société de statistique de Paris, 1930, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

III

NÉCROLOGIE

Fernand Faure (1853-1929).

Lors de mes débuts dans l'exécution d'enquêtes statistiques, j'éprouvai le désir assez naturel d'acquérir quelques notions générales sur les principes et sur les fonctions propres de la statistique. J'appris qu'il n'existait dans les Universités françaises qu'un seul cours, nouvellement créé à la Faculté de Droit de Paris. Je suivis ce cours, et c'est ainsi que je fis la connaissance du professeur, qui était Fernand FAURE.

Le nombre des auditeurs était restreint, la statistique n'étant alors comprise dans les matières d'aucun examen, pas même à titre facultatif. Peut-être les auditeurs étaient-ils, pour la plupart, simplement attirés par la parole claire et animée du professeur, par la sympathie qu'il rayonnait !

Lauréat de la Faculté de Droit de Bordeaux, en 1873, après une thèse sur l'histoire de la préture à Rome, où perce déjà la passion de l'auteur pour l'équité et pour les institutions libres, il passa sans peine les épreuves qui le désignèrent pour le professorat. Bientôt il se laissa tenter par le désir de participer aux affaires du pays. Jeune encore, il fut élu député et siégea durant une législature. Et il était devenu sénateur dans la même région, quand sa laborieuse existence se termina.

Ce n'est point ici le lieu d'insister sur les vertus de l'homme privé, sur le désintéressement de sa passion pour le bien public. D'autres ont dit — notamment le président Paul Doumer — sa fidélité aux opinions que sa nature lui dictait, sa rigueur dans l'accomplissement des devoirs qu'il s'imposait. Ici, il suffit de noter quelques traits de son activité en faveur de la statistique.

Jusqu'à la limite d'âge réglementaire en 1923, il occupa la chaire créée à la Faculté de Droit de Paris en 1891, sauf une interruption de quelques années lorsqu'il fut nommé, en 1896, directeur général de l'Enregistrement au ministère des Finances. On peut dire qu'il introduisit un esprit nouveau dans cette Administration. Il entendit que les données recueillies dans un but administratif pussent être pleinement utilisées pour la statistique économique.

On sait qu'en particulier la statistique des successions est l'une des bases de l'évaluation de la fortune privée. Mais, pour que cette base soit solide, il faut qu'elle repose sur la distinction des biens légués, par catégories, et sur une appréciation raisonnée de l'intervalle qui sépare deux transmissions successives des mêmes biens. Sous l'administration de Faure, le Bulletin de l'Enregistrement, créé par lui, a publié la Statistique des donations et successions par nature de biens et la répartition par âge des *de cujus*.

Cependant, son impulsion s'est aussitôt amortie dès son départ. Tenu en effet par les règlements, et ne voulant à aucun prix abandonner le professorat, il dut quitter l'Administration en 1901. Entre temps, la Société de Statistique de Paris l'avait appelé à présider ses travaux (1899). Il avait été élu membre de l'Institut International de Statistique en 1897. En 1901, il prit la direction de la *Revue politique et parlementaire*, à laquelle il ne cessa, jusqu'à son dernier jour, de consacrer les soins les plus attentifs.

Il a publié quelques-unes de ses leçons et, en dehors des notices qu'il a consacrées à la mémoire de ses amis Gabriel de Tarde et Alfred de Foville, en dehors de ses rapports au Conseil supérieur de Statistique sur la statistique hypothécaire, sur la statistique des fonctionnaires, etc., diverses études parmi lesquelles il suffit de citer deux d'entre elles, à titre d'exemple.

La première fait partie du recueil que la *Revue de Métaphysique et de Morale* a

dédié à l'œuvre de Cournot. Faure, analysant cette œuvre dans la partie qui touche à la statistique, se rallie à la distinction que Cournot établit entre la cause proprement dite et la raison des choses, à l'encontre du langage ordinaire qui souvent les confond. « La statistique, dit-il, peut nous conduire à la découverte des raisons, non à celle des causes. Pour Cournot, l'origine récente de la statistique tient à ce que le « génie des anciens » ne se portait pas volontiers vers les travaux de précision. » C'était rendre un bon service à la statistique que de mettre en lumière les idées, dans ce domaine, d'un profond penseur longtemps méconnu.

Dans un second travail, Faure a rendu justice aussi à d'anciens auteurs souvent oubliés. Rassemblant des notes recueillies sur l'histoire de la statistique, il en a donné un résumé en tête du volume publié par la Société de Statistique de Paris, lors de son cinquantenaire, en 1909, sous le titre *Notes sur Paris*. Il signale en particulier les idées de Jean Bodin insistant, dans son œuvre parue en 1577, sur la nécessité des dénombrements pour la bonne administration de l'État et celles de Montchrétien, en 1615, tendant au même but. Il rappelle les enquêtes et publications entreprises dès le début du XVIII^e siècle. « C'est alors, dit Faure, que nous voyons apparaître la cause profonde et désormais suffisante de tous les progrès de la statistique dans l'ordre théorique et dans l'ordre pratique, c'est le besoin de connaître et d'expliquer les faits qui nous entourent..... La statistique se présente alors comme un instrument d'observation scientifique..... C'est dans tous les pays où la statistique est en honneur que va s'affirmant de plus en plus, depuis le début du XIX^e siècle, le caractère scientifique des doctrines sur la statistique..... Et c'est justement parce qu'elle est devenue scientifique que la statistique est devenue et tend à devenir, tous les jours davantage, internationale. C'est pour cela également qu'a pu se fonder, en 1885, et qu'a si largement prospéré, depuis cette époque, l'Institut International de Statistique. »

Je m'arrête à cette citation, qui donne une idée de la largeur de vues de notre regretté collègue, dans le domaine que nous cultivons.

Lucien MARCH.
